



Décharge de responsabilité, acceptation des risques et reconnaissance

EXCURSIONS PRIVÉES EN BATEAU - FORT LAUDERDALE, FLORIDE

IMPORTANT - À LIRE AVANT DE SIGNER

Ceci est un document juridique. Il affecte vos droits et contient une acceptation des risques, une décharge, une indemnisation et d'autres conditions importantes. Ne signez que si vous comprenez ces conditions et les acceptez volontairement. Posez vos questions avant l'embarquement.

INFORMATIONS DE RÉSERVATION

RÉFÉRENCE DE RÉSERVATION

DATE DE L'EXCURSION

EXPÉRIENCE / DÉPART

CLIENT PRINCIPAL DE LA RÉSERVATION

E-MAIL

TÉLÉPHONE

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS

ENFANTS INDIQUÉS

CHIEN À BORD

1. Parties et activités couvertes

La présente décharge passager, acceptation des risques et reconnaissance des consignes de sécurité (l'Accord) est conclue entre le participant signataire (et, le cas échéant, son parent ou tuteur légal) et Boat Happens, ainsi que le propriétaire du navire, le capitaine, l'équipage, les employés, prestataires indépendants, agents, sociétés affiliées, successeurs et ayants droit (collectivement, les Parties exonérées). Elle s'applique à l'excursion en bateau et à toutes les activités associées, notamment l'embarquement et le débarquement ; les déplacements sur quais, rampes, marinas, plages, bancs de sable et bateaux ; la baignade, la flottaison, le snorkeling, l'utilisation de flotteurs ou tapis ; les arrêts à terre ; la manipulation d'effets personnels ; ainsi que tout transport ou assistance d'urgence lié à l'excursion.

2. Participation volontaire et droit de refuser

Je choisis de participer volontairement. Je peux refuser toute activité facultative, notamment entrer dans l'eau, nager, utiliser un tapis flottant, marcher sur un banc de sable ou embarquer lors d'un arrêt. Je comprends que le capitaine peut limiter, modifier, retarder ou annuler toute activité ou tout itinéraire pour des raisons de sécurité, météo, mécanique, juridiques ou opérationnelles.

3. Risques inhérents et autres risques

Je comprends que la navigation de plaisance et les activités aquatiques comportent des risques qui ne peuvent pas être totalement éliminés. Ces risques comprennent notamment les mouvements du bateau, accélérations ou arrêts brusques, sillages, vagues, eau agitée, déplacements de charges, glissades, trébuchements, chutes, blessures lors de l'embarquement, dangers liés aux quais ou échelles, collision, échouement, chavirement, naufrage, panne d'équipement ou mécanique, hélices, cordages, surfaces coupantes ou chaudes, noyade, courants, marées, objets immergés, faible profondeur, faune marine, insectes, exposition au soleil, chaleur, déshydratation, foudre, vent, pluie, visibilité réduite, incendie, exposition au carburant, maladie, infection, mal de mer, retard des secours, actes ou omissions d'autres passagers ou tiers, ainsi que blessures graves, handicap permanent, perte de biens ou décès.

4. Santé, aptitude à nager, médicaments et grossesse



Décharge de responsabilité, acceptation des risques et reconnaissance

EXCURSIONS PRIVÉES EN BATEAU - FORT LAUDERDALE, FLORIDE

Je déclare être médicalement et physiquement apte à participer en toute sécurité, ou avoir informé le capitaine de toute condition ou limitation pertinente avant le départ. Je n'entrerai pas dans l'eau si je ne peux pas le faire en sécurité et sans l'autorisation du capitaine. Il m'appartient d'apporter les médicaments et dispositifs médicaux nécessaires. Les personnes enceintes, ayant récemment subi une opération, souffrant de troubles cardiaques ou respiratoires, d'épilepsie, de limitations de mobilité, d'allergies sévères ou d'autres problèmes de santé importants devraient demander un avis médical avant de participer et en informer le capitaine.

5. Consignes de sécurité et autorité du capitaine

J'accepte d'assister au briefing de sécurité et de suivre toutes les consignes du capitaine et de l'équipage. J'utiliserai les poignées, resterai assis lorsque cela est demandé, garderai les passages et sorties dégagés, éviterai les zones interdites, porterai un gilet de sauvetage homologué par l'U.S. Coast Guard lorsque cela est demandé et n'entrerai ni ne sortirai de l'eau sans l'autorisation du capitaine. Le capitaine a l'autorité finale concernant la conduite du bateau, le comportement des passagers, l'itinéraire, la vitesse, l'accès à l'eau et l'arrêt de la participation.

6. Alcool, drogues, tabac et comportement

Je n'utiliserai aucun équipement du bateau et ne participerai à aucune activité si mes capacités sont altérées. Je n'apporterai ni drogues illégales, ni armes, ni feux d'artifice, ni matières dangereuses. La consommation d'alcool, lorsqu'elle est autorisée, doit être légale et responsable. Le capitaine peut refuser l'embarquement ou mettre fin à la participation en cas d'ivresse, de comportement dangereux, harcèlement, violence, non-respect des consignes ou comportement menaçant la sécurité. Aucun remboursement n'est dû lorsque la participation est refusée ou interrompue en raison du comportement dangereux ou illégal d'un participant, sous réserve de la loi applicable et des conditions de réservation.

7. Acceptation des risques

J'accepte et assume en connaissance de cause et volontairement tous les risques inhérents et autres risques liés aux activités couvertes, qu'ils soient connus ou inconnus, prévisibles ou imprévisibles, dans toute la mesure permise par la loi applicable. Je comprends que les conditions météorologiques et maritimes peuvent changer rapidement et qu'aucune déclaration ne peut garantir une expérience sans risque.

8. Décharge et engagement à ne pas poursuivre - dans les limites de la loi applicable

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, je décharge les Parties exonérées et m'engage à ne pas les poursuivre pour des réclamations résultant de risques inhérents, de mes propres actes ou omissions, de ceux d'autres participants ou tiers, ainsi que de négligence ordinaire lorsqu'une telle décharge est légalement autorisée. Le présent Accord ne décharge aucune réclamation qui ne peut légalement faire l'objet d'une renonciation, notamment en cas de faute lourde, comportement téméraire ou intentionnel, ou de blessure corporelle ou décès d'un passager dans la mesure où une telle décharge est interdite par le droit maritime fédéral applicable, y compris 46 U.S.C. Section 30509.

9. Indemnisation et responsabilité pour les dommages

Dans toute la mesure permise par la loi, j'accepte d'indemniser et de garantir les Parties exonérées contre les réclamations de tiers, pertes, amendes ou frais raisonnables résultant de ma violation du présent Accord, de mon comportement illégal ou dangereux, de dommages que je cause au bateau ou à son équipement, ou du comportement d'un mineur ou animal dont je suis responsable. Ce paragraphe n'impose aucune indemnisation pour une responsabilité que la loi applicable interdit de transférer.

10. Soins d'urgence et frais

Si je suis dans l'incapacité de consentir lors d'une urgence, j'autorise le capitaine, l'équipage et les services de secours à fournir ou organiser des premiers secours raisonnables, une évacuation et une assistance médicale. Je comprends que Boat Happens ne fournit pas d'assurance médicale et que je suis responsable des frais médicaux, d'ambulance, d'évacuation, de transport et frais connexes, sauf dans la mesure où une autre partie en est légalement responsable.

11. Effets personnels

Je suis responsable de mes téléphones, appareils photo, bijoux, sacs, vêtements et de tous mes autres effets personnels. Une exposition à l'eau, un choc, une perte, un vol ou des dommages peuvent survenir. Je sécuriserai mes biens et utiliserai une protection étanche lorsque cela est approprié. Boat Happens n'est pas dépositaire et n'accepte pas la garde des biens personnels sauf accord écrit exprès.



Décharge de responsabilité, acceptation des risques et reconnaissance

EXCURSIONS PRIVÉES EN BATEAU - FORT LAUDERDALE, FLORIDE

12. Mineurs

Un parent ou tuteur légal doit signer pour chaque participant de moins de 18 ans. L'adulte signataire déclare avoir l'autorité légale pour consentir à la participation du mineur et accepte de le superviser, de veiller au respect des consignes de sécurité et d'accepter les risques au nom du mineur dans toute la mesure permise par la loi. Un mineur peut être tenu de porter un gilet de sauvetage en permanence ou selon les instructions du capitaine.

13. Animaux

Si un animal est autorisé à bord, son propriétaire ou responsable reste chargé de son contrôle, de sa surveillance, de son équipement de flottaison le cas échéant, du nettoyage, ainsi que des blessures et dommages matériels causés par l'animal. Le capitaine peut refuser ou interrompre la participation d'un animal lorsque cela est nécessaire pour la sécurité, l'hygiène, la protection du bateau ou le confort des passagers.

14. Acceptation électronique, copies et conservation des documents

J'accepte qu'une signature électronique, une case d'acceptation ou une copie numérique signée puisse être considérée comme une signature originale dans la mesure permise par la loi. J'autorise Boat Happens à conserver le présent Accord et les dossiers de réservation associés à des fins juridiques, de sécurité, d'assurance et opérationnelles. Je peux en demander une copie.

15. Droit applicable, droit maritime, juridiction et divisibilité

Le présent Accord est régi en premier lieu par le droit maritime fédéral applicable et, lorsque celui-ci ne s'applique pas, par le droit de Floride. Dans la mesure où cela est légalement applicable, tout litige sera porté devant un tribunal compétent du comté de Broward, Floride. Si une disposition est jugée invalide ou inapplicable, elle sera limitée ou dissociée dans la mesure minimale nécessaire et les autres dispositions resteront en vigueur. Aucune disposition n'a pour objet de renoncer à un droit ou une obligation auquel il ne peut légalement être renoncé.

16. Compréhension complète

Je reconnais avoir lu l'intégralité du présent Accord, en comprendre les conditions, avoir eu la possibilité de poser des questions et de demander un avis juridique indépendant, et signer volontairement sans contrainte. Je comprends que cet Accord ne remplace pas le respect des consignes du capitaine et que sa signature n'autorise aucun comportement dangereux ou illégal.



Reconnaissance des participants & signatures

EXCURSIONS PRIVÉES EN BATEAU - FORT LAUDERDALE, FLORIDE

Modèle participants - six emplacements

Remplissez une section participant pour chaque personne à bord. Indiquez Adulte ou Mineur pour chaque participant. Un parent ou tuteur légal doit signer pour chaque mineur.

PARTICIPANT 1

NOM LÉGAL EN LETTRES LISIBLES

DATE DE NAISSANCE

TYPE DE PARTICIPANT

LIEN AVEC LE CLIENT PRINCIPAL

☐ Adulte ☐ Mineur

SIGNATURE

DATE / HEURE DE SIGNATURE

PARTICIPANT 2

NOM LÉGAL EN LETTRES LISIBLES

DATE DE NAISSANCE

TYPE DE PARTICIPANT

LIEN AVEC LE CLIENT PRINCIPAL

☐ Adulte ☐ Mineur

SIGNATURE

DATE / HEURE DE SIGNATURE

PARTICIPANT 3

NOM LÉGAL EN LETTRES LISIBLES

DATE DE NAISSANCE

TYPE DE PARTICIPANT

LIEN AVEC LE CLIENT PRINCIPAL

☐ Adulte ☐ Mineur

SIGNATURE

DATE / HEURE DE SIGNATURE

PARTICIPANT 4

NOM LÉGAL EN LETTRES LISIBLES

DATE DE NAISSANCE

TYPE DE PARTICIPANT

LIEN AVEC LE CLIENT PRINCIPAL

☐ Adulte ☐ Mineur

SIGNATURE

DATE / HEURE DE SIGNATURE



Décharge de responsabilité, acceptation des risques et reconnaissance

EXCURSIONS PRIVÉES EN BATEAU - FORT LAUDERDALE, FLORIDE

PARTICIPANT 5

NOM LÉGAL EN LETTRES LISIBLES

DATE DE NAISSANCE

TYPE DE PARTICIPANT

LIEN AVEC LE CLIENT PRINCIPAL

☐ Adulte ☐ Mineur

SIGNATURE

DATE / HEURE DE SIGNATURE

PARTICIPANT 6

NOM LÉGAL EN LETTRES LISIBLES

DATE DE NAISSANCE

TYPE DE PARTICIPANT

LIEN AVEC LE CLIENT PRINCIPAL

☐ Adulte ☐ Mineur

SIGNATURE

DATE / HEURE DE SIGNATURE

PARENT / TUTEUR LÉGAL POUR PARTICIPANT(S) MINEUR(S)

Autorisation du tuteur

Un parent ou tuteur légal doit signer pour chaque participant de moins de 18 ans et identifier le ou les mineurs couverts par la signature.

NOM DU PARENT / TUTEUR

LIEN AVEC LE MINEUR

NOM(S) DU/DES MINEUR(S)

DATE(S) DE NAISSANCE DU/DES MINEUR(S)

SIGNATURE DU PARENT / TUTEUR

DATE / HEURE DE SIGNATURE

CONTACT D'URGENCE

NOM DU CONTACT D'URGENCE

LIEN

TÉLÉPHONE DU CONTACT D'URGENCE

TÉLÉPHONE ALTERNATIF

RÉSERVÉ AU CAPITAINE / ÉQUIPAGE

BRIEFING DE SÉCURITÉ EFFECTUÉ

☐ Oui

CONSIGNES SUR LES GILETS DE SAUVETAGE FOURNIES

☐ Oui



Décharge de responsabilité, acceptation des risques et reconnaissance

EXCURSIONS PRIVÉES EN BATEAU - FORT LAUDERDALE, FLORIDE

LIMITATIONS PERTINENTES SIGNALÉES

INITIALES CAPITAINE / ÉQUIPAGE

☐ Non ☐ Oui

Version du document : 29 juillet 2026

Ce formulaire doit être examiné par un avocat qualifié en droit maritime de Floride avant utilisation opérationnelle et chaque fois que les lois, activités, exigences d'assurance ou pratiques commerciales évoluent.